

AVOCATS SANS FRONTIERES RECHERCHE UN/E CHARGE.E DE RENFORCEMENT DE CAPACITES POUR SON BUREAU RCA (BANGUI)

- Poste : Chargé.e du renforcement des capacités des avocats centrafricains dans les dossiers de crimes internationaux
- Lieu d'affectation : Banqui, République centrafricaine
- Statut : Contrat expatrié CDD
- Clôture des candidatures: 7 février 2019 (au vu de l'urgence de la position à pourvoir, ASF se réserve le droit de clôturer la période de candidatures avant cette date – les candidatures seront revues petit à petit)
- Entrée en fonction : dès que possible

L'organisation

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une ONG internationale qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations les plus vulnérables. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, etc.) et dispose de missions permanentes au Burundi, en Indonésie, en Ouganda, en République centrafricaine, en Tunisie, au Tchad et en RDC, depuis le 12 mars 2002.

Contexte

La justice pénale constitue à l'heure actuelle le principal moteur de la justice transitionnelle en RCA, dans un contexte de persistance du conflit armé et d'une situation sécuritaire extrêmement précaire. L'établissement de la Cour Pénale Spéciale (CPS) vient s'intégrer dans un système judiciaire centrafricain sous-équipé en termes logistiques, humains et techniques. Les problèmes sont structurels et remontent bien avant le conflit de 2013. Tout l'enjeu est donc pour cette Cour de jouer un rôle catalyseur dans la consolidation de la justice centrafricaine, et que l'attention et les ressources qu'elle attire produisent des retombées positives sur le reste du système.

Le Barreau centrafricain se trouve à la croisée de ces enjeux, dans la mesure où les avocats centrafricains ont, de par leur fonction d'auxiliaire de justice, un rôle clé à jouer dans le processus de poursuite des crimes graves de droit international en RCA, en tant que pilier de la garantie du procès équitable. Pourtant, la participation effective du Barreau au processus pose un certain nombre de questions tant techniques que structurelles. Les crimes relatifs aux conflits armés relèvent d'un statut spécial en droit international, qui induit un haut degré de technicité, que les avocats centrafricains ne maîtrisent pas nécessairement, faute de formation appropriée. Au-delà de la substance, la composition du Barreau et sa faible représentativité de la société centrafricaine donnent lieu à de fortes inquiétudes sur la qualité de la représentation qui sera assurée vis-à-vis de tous les justiciables, en particulier les plus vulnérables.

Avocats Sans Frontières en RCA

Dans un contexte où l'accès à la justice est une difficulté majeure, en particulier pour les populations affectées par les conflits cycliques et où la justice est confrontée à des défis dont elle ne parvienne pas à relever, il est devenu indispensable d'appuyer non seulement les professionnels du droit, mais également les acteurs de proximité et les organisations de la société civile qui travaillent avec les membres des communautés, sensibilisent les populations et accompagnement les personnes pour réaliser leurs droits.

A ce titre, Avocats Sans Frontières (ASF) est engagée en RCA depuis 2015 et a mis en avant une approche holistique de l'accès à la justice. Celle-ci tient compte de l'existence d'une pluralité d'acteurs de la « demande de justice », qui agissent à différents niveaux du processus de réalisation des droits des populations. Pour ce faire, ASF a conclu des partenariats qui s'inscrivent sur le long terme :

- Avec le barreau de Centrafrique, ASF encourage le déploiement de la profession d'avocat, qui reste extrêmement fragile et qui est concentrée dans la capitale. ASF facilite aussi le développement de la formation des avocats et la structuration du Barreau pour lui permettre de jouer son rôle comme acteur important de l'aide légale devant les juridictions ordinaires et la cour pénale spéciale.
- Avec les organisations de la société civile, ASF propose des formations au bénéfice des juristes et des parajuristes engagés auprès des populations et appuie les sensibilisations des communautés. ASF contribue également au développement de centres d'écoute et à la mise en place de cadres de dialogue et de concertation avec les leaders communautaires.
- Avec les acteurs de proximité de l'accès à la justice parce qu'ils sont impliqués dans les résolutions des conflits communautaires et sont « les ponts » entre les populations et les autorités judiciaires, administratives et politiques. ASF appui leur intégration dans les formations, les cadres de concertation et de coordination pour leur permettre d'adhérer à une dynamique commune d'une prise en charge intégrée de la population.

Type de contrat : contrat à durée déterminée

Durée du contrat : CDD de 4 mois à compter de la date d'entrée en fonctions ; renouvelable en fonction de la disponibilité des financements

Lieu d'affectation : Bangui

Le/la Chargé.e du renforcement des capacités travaille sous la supervision du Directeur Pays (**DP**).

Objectifs prioritaires

Le/la Chargé.e du renforcement des capacités des avocats est en charge de la **coordination du programme de renforcements des capacités** d'un pool d'avocats centrafricains sur la base du curriculum de formations élaboré conjointement avec les partenaires du projet en décembre 2018.

A ce titre, il/elle veillera au respect des objectifs pédagogiques, visant à la représentation effective d'accusé.es et de victimes de crimes internationaux devant les juridictions centrafricaines (CPS et sessions criminelles).

Il/elle est le point d'entrée privilégié pour tout ce qui concerne la **gestion**, **l'animation**, **la capitalisation et la diffusion des connaissances** acquises à l'occasion de la mise en œuvre

de ce curriculum de formation, notamment dans le cadre du **dispositif de suivi-évaluation** qu'il/elle aura préalablement élaboré.

Il/elle travaille en collaboration étroite avec le Chargé d'Appui au Barreau (**CAB**) et l'experte justice transitionnelle basée à Bruxelles, ainsi qu'avec les équipes du département Administration, Finances et Logistique (**AFL**) à Bangui. Selon les besoins, il/elle entre en contact avec les équipes du bureau Bruxelles d'ASF.

Responsabilités et tâches

1. Mise en œuvre du curriculum de formation

- Elabore les termes de référence de chaque module de formation.
- Appuie les formateurs dans le développement du contenu des modules de formation.
- Assure la liaison avec les partenaires du projet pour s'assurer que les modules répondent aux besoins exprimés.
- Affine la stratégie d'ingénierie de formations des avocats centrafricains en matière de dossiers de crimes internationaux en lien avec les objectifs pédagogiques.
- Prend en charge la mise en œuvre de sessions de formation en appui aux formateurs (selon expérience et expertise).
- Veille au bon déroulement des sessions de formation, notamment à l'assiduité des participants aux sessions de formation.

2. Etablissement d'un dispositif de suivi-évaluation du cursus

- Développe un dispositif de suivi-évaluation par module de formation et pour l'entièreté de la formation.
- Met en œuvre ce dispositif (élaboration et correction de pré-tests et post-tests le cas échéant ; rapportage sur l'évolution du renforcement des capacités individuelles et collectives ; recommandations d'amélioration du dispositif de formation).
- Rédige des rapports d'analyse des formations (échanges, évaluation et leçons apprises).
- Propose en coopération avec les partenaires techniques et financiers un mécanisme d'accompagnement des avocats formés dans leur pratique professionnelle devant la CPS et les sessions criminelles.

3. Capitalisation/gestion des connaissances

- S'assure de l'intégration des données, leçons apprises et recommandations issues des échanges durant les modules et des données du suivi-évaluation dans les réflexions stratégiques, les projets/programmes en cours et futurs
- Capitalise et archive les documents ressources de la mission
- Participe aux cadres d'échange et de travail du Pôle Knowledge & Learning visant à améliorer l'accès et la diffusion des connaissances d'ASF

Profil recherché

- Diplôme universitaire (niveau licence ou master) en sciences politiques, développement international, droit ou équivalent
- Expérience de minimum de 5 années des postes similaires dans une ONG internationale
 - o Expérience avérée en renforcement de capacités d'acteurs/auxiliaires de justice
 - o Expérience avérée en suivi-évaluation
 - o Expérience en Knowledge management est un atout
- Excellentes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Excellente maîtrise du français (à l'oral et à l'écrit)

- Très bonne capacité à travailler en équipe, d'animation et sens élevé de la diplomatie
- Capacité à conduire de multiples tâches en parallèle (gestion des priorités)
- Solides compétences en informatique (notamment suite office, bases de données, outils statistiques, etc.)
- Expérience professionnelle préalable sur les questions de lutte contre l'impunité, notamment en RCA, est un atout majeur
- Expérience professionnelle préalable dans un environnement multiculturel, de préférence en Afrique subsaharienne est un atout majeur
- Capacité de travail dans un environnement sécuritaire instable

Conditions

- CDD de 4 mois à partir de la date d'entrée en fonction ; renouvelable en fonction de la disponibilité des financements
- Salaire selon la grille salariale de l'organisation et l'expérience du/de la candidat/e

Pour postuler

Merci de déposer :

- Un CV (3 pages maximum)
- Une lettre de motivation (1 page maximum)
- Les contacts de 3 personnes de référence
- Votre disponibilité

A l'adresse suivante : <u>job@asf.be</u>, au plus tard le 31 janvier 2019, en précisant **« ASF – RCA – RC – JPI »** en objet.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour des raisons de ressources humaines limitées, seuls les candidats présélectionnés seront contactés par ASF. Merci pour votre compréhension et votre intérêt pour l'action d'ASF en RCA.